



Briq



Devenez acteur de la rénovation énergétique

Cycle de formation

Notre centre de formation
est certifié Qualiopi



La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

« Maîtriser l'audit
énergétique »

Notre programme

Un parcours de formation flexible, encadré, à distance, combinant apprentissage théorique et applications.

Notre cycle de formation **“Maîtriser l’audit énergétique”** vous permettra d’**interpréter et de produire des audits énergétiques** en vous appuyant sur un programme pédagogique de **258 heures** au cours duquel **vous serez accompagnés par un formateur-expert**.

Objectifs pédagogiques : Développer les compétences nécessaires à l’obtention des blocs 1 et 2 de la certification RNCP40282 “Technicien en rénovation énergétique”

- Evaluer la performance énergétique et environnementale d’un bâtiment dans le cadre d’un projet de rénovation énergétique (BC01)
- Concevoir une stratégie de rénovation performante et adaptée au changement climatique (BC02)

Modalités pédagogiques :

- Cours magistraux en e-learning (distanciel asynchrone en autonomie)
- Créneaux de tutorat en groupe animés par un formateur (distanciel synchrone)
- QCM et études de cas (distanciel asynchrone en autonomie)
- Mises en pratique (présentiel – optionnel)

Modalités d’évaluation : épreuves orales, études de cas et épreuve sur site au cours d’une session d’évaluation permettant de valider les blocs de compétences 1 et 2 de la **certification RNCP40282 “Technicien en rénovation énergétique”**

Le parcours pédagogique est structuré comme suit :

Module 1

- **L’énergie** : sources, formes, utilisation et unités
- Le **climat** : gaz à effet de serre, interactions énergie-CO2
- Les **flux thermiques** : concepts, grandeurs et unités
- Le **Diagnostic de Performance Energétique** : structure, composants clefs et objectifs

40h - distanciel

Des **créneaux de tutorat** avec un formateur expert sont positionnés à intervalle régulier pour vous aider à monter en compétences

L’apprenant est encouragé à s’inscrire à l’issue de ce premier module à l’une des sessions de mise en pratique proposées par Briq à intervalles réguliers

7h - présentiel
(optionnel)

Module 2

- Systèmes – **Isolation de l'enveloppe** (murs, ouvertures, toitures, planchers)
- Systèmes – **Ventilation**
- Systèmes – **Chauffage et Eau Chaude Sanitaire** (ECS)
- **Combinaisons inter-systèmes**

80h – distanciel

Des **créneaux de tutorat** avec un formateur expert sont positionnés à intervalle régulier pour vous aider à monter en compétences

L'apprenant est encouragé à s'inscrire à l'issue de ce premier module à l'une des sessions de mise en pratique proposées par Briq à intervalles réguliers

7h – présentiel
(optionnel)

Module 3

- L'audit énergétique – **Déroulement et points de vigilance**
- L'audit énergétique – **Scénarios de rénovation** (études de cas)
- **Aides publiques** et **dispositifs d'incitations**
- **Optimisation économique** d'un projet de rénovation énergétique
- Maîtrise du **logiciel Cap Rénov'**
- **Entraînement** (QCM, exercices) en prévision de la session d'examen

130h – distanciel

Des **créneaux de tutorat** avec un formateur expert sont positionnés à intervalle régulier pour vous aider à monter en compétences

L'apprenant est encouragé à s'inscrire à l'issue de ce premier module à l'une des sessions de mise en pratique proposées par Briq à intervalles réguliers **en préparation de la session d'évaluation**

7h – présentiel
(optionnel)

A la suite de votre parcours pédagogique, vous serez tenus de vous inscrire à l'une des sessions d'évaluation proposées par Briq à intervalle régulier, en présentiel

8h – présentiel

Nota Bene – Les durées proposées sont des estimations correspondant au temps d'apprentissage moyen d'un apprenant ayant validé les prérequis d'entrée en formation et varie selon la difficulté des thématiques.

Certification professionnelle

Notre **certification professionnelle "Technicien en rénovation énergétique"** (RNCP 40282, enregistrée le 28/02/2025) est constituée de **3 blocs de compétences complémentaires** et est reconnue par l'Etat et les entreprises. Des passerelles sont possibles, consultez notre page sur le site de France Compétences pour en savoir plus.



Coût du parcours et financements

Le coût de notre programme est de **2 900€ TTC**. Cette formation peut être financée par le biais de votre **compte personnel de formation** (CPF) si vous choisissez de valider les blocs de compétences de notre certification en vous inscrivant à une session d'examen (pour rappel, une participation minimale fixée annuellement est demandée par la Caisse des Dépôts et Consignations à l'apprenant).

Un financement par le biais du **Fonds interprofessionnel des professionnels libéraux (Fifpl)** peut également être exploré.

N'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions vous aiguiller à ce sujet !



Prérequis

En accord avec les exigences de la **certification professionnelle RNCP40282 reconnue par l'État** et inscrite au **Répertoire National des Certifications Professionnelles**, les prérequis suivants sont attendus des candidats souhaitant suivre ce parcours pédagogique :

- Détenir une certification / un diplôme de niveau CAP/BEP et bénéficier d'une expérience professionnelle minimale de 3 ans dans le secteur du bâtiment ;
- Ou - Détenir une certification / un diplôme de niveau BAC et bénéficier d'une expérience professionnelle minimale de 4 ans ;
- Ou - Détenir une certification / un diplôme de niveau BAC+2 ou supérieur.

Accessibilité

Si vous vous trouvez en situation de handicap, échangeons afin de déterminer ensemble dans quelle mesure nous pouvons adapter votre parcours de formation ! Nos espaces de formation permettent l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Notre approche

Responsabilité, justesse pédagogique et convivialité

Notre accompagnement s'appuie sur **3 valeurs cardinales** : justesse pédagogique, convivialité et responsabilité :

- **Justesse pédagogique** : votre apprentissage et votre montée en compétences sont notre raison d'être, et nous nous efforçons d'adapter au mieux notre formation à votre parcours professionnel et vos attentes. Nous nous appuyons pour cela sur une plateforme pédagogique utilisant **l'intelligence artificielle** et la **pratique** ;

CO.GITO

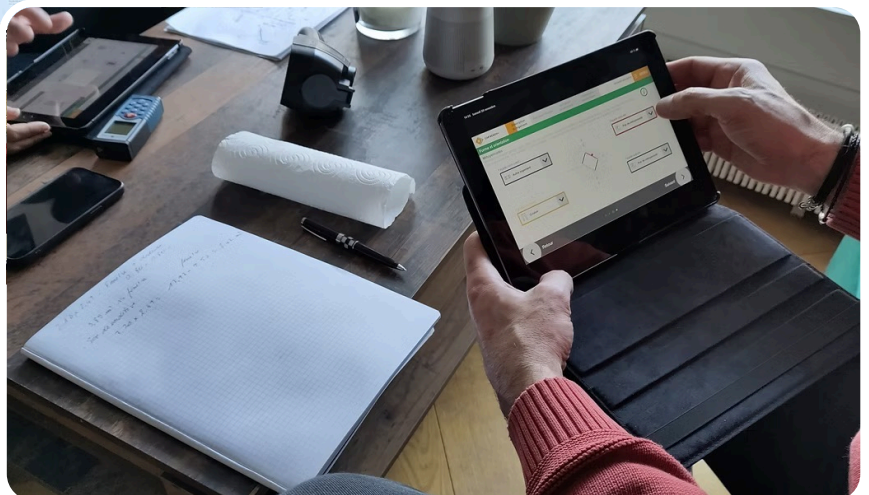


CAP RENOV+

- **Convivialité** : notre espace pédagogique est un environnement propice au partage et permettant à chacun de s'épanouir dans son apprentissage ;
- **Responsabilité** : face aux défis posés par le dérèglement climatique, notre responsabilité est de nous assurer de la transmission de savoir-faire et de gestes techniques essentiels à la rénovation énergétique.



La théorie...



...et la pratique

Notre engagement

Assurer votre montée en compétences dans un secteur d'avenir, à votre rythme

Nous nous engageons afin de développer vos connaissances et vos compétences dans un secteur porteur de sens en respectant les contraintes qu'impose votre activité :

- Nos **équipes réactives** se tiennent à votre écoute avant, pendant et après votre parcours ;
- Nous **facilitons**, dans la mesure du possible, **vos démarches de financement** ;
- Les modalités de ce parcours permettent un **apprentissage progressif**, parallèlement à votre activité professionnelle, selon un **format "cours du soir"**

Comment s'inscrire ?

Pour suivre la formation « Maîtriser l'audit énergétique » :

- Après un **premier échange par mail ou téléphone** nous permettant de **mieux comprendre votre projet professionnel**, nous vérifions la bonne validation des **prérequis de la formation**.
- En fonction de ce premier échange, nous organisons, si utile, un second **entretien** afin d'explorer ensemble les **solutions de financement disponibles** et répondre à vos éventuelles questions sur les **modalités de ce parcours**.
- Enfin, nous formalisons votre **inscription** en signant ensemble un **contrat de formation**.

Vous êtes officiellement inscrit(e) et une convocation vous sera adressée à l'approche de votre formation, selon la date retenue !